



AUDIT

ALASKA

ADVISORS • ACCOUNTANTS • AUDITORS

ETRE PERSPICACE POUR AGIR JUDICIEUSEMENT

Grâce à notre réseau étendu, nous pouvons vous assister concernant :

- les rapports légalement imposés dans le cadre du Code des sociétés, notamment en cas de restructuration, d'apports en nature, de fusion, de scission ou de liquidation ;
- le mandat de commissaire : si votre entreprise répond à certaines conditions, la désignation d'un commissaire est obligatoire.

L'équipe Alaska est spécialisée en:

- audit préalable dans le cadre d'acquisitions (due diligence)
- audit comptable
- audit TVA ou fiscal
- évaluation
- audit retraite
- audit informatique